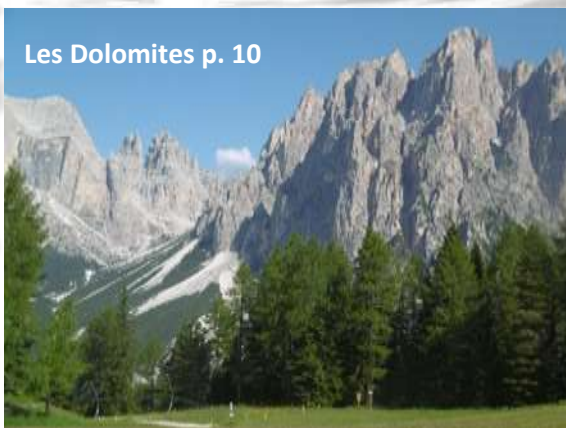




EXTRAITS





Aquarelles de Jean-Pierre Kerinec

EDITORIAL



Chers Amis de l'AOP et autres lecteurs du Pélican,

La rentrée 2022 est déjà bien entamée et l'AOP, comme nous tous, se relève de 2 années difficiles, en vous proposant un retour à la vie d'avant ; le programme vous sera proposé prochainement, Il inclura les événements habituels tels que : assemblée générale, messe du souvenir, voyages et visites.

Nos outils de communications, en particulier notre site Internet, ont été modernisés ou créés, telle la newsletter. Les Flash et Pélican seront émis sur un rythme que votre CA a récemment adopté, et ils vous donneront des informations précises sur le programme proposé.

Merci à ceux qui ont pu participer aux événements maintenus ces deux dernières années, l'Assemblée générale au Golf de Jardy, la Messe du souvenir à St Ferdinand des Ternes, la visite de l'UNESCO à Paris 7ème. Merci à ceux qui ont travaillé, écrit et lu les Flash, Pélicans et newsletters.

Vous tous aussi avez été associés aux hommages faits à nos amis disparus récemment, en particulier le docteur Jean-François Foucher en Juin et Monsieur André Lamarque en Août.

Vous êtes nombreux à avoir connu notre "Bon Docteur" pour ceux d'entre vous venant d'ETPM où Jean-François exerçait son beau métier tant sur les unités navales, les chantiers, le siège social en IDF, les sièges régionaux... Vos témoignages seront publiés prochainement.

Un autre choc fût au mois d'août la disparition de notre ancien directeur général d'ETPM, Monsieur André Lamarque l'un des éminents créateurs de la belle ETPM et qui fût aussi très encourageant pour la création de l'AOP à laquelle il est resté fidèle toute sa longue retraite ; vos témoignages seront aussi publiés prochainement.

Après 9 ans de présidence de l'AOP, j'ai été heureux de passer le relais à notre ami Olivier Jarry qui désormais tient la barre de notre Amicale, avec le soutien de son Conseil d'Administration.

Olivier et son CA m'ont fait l'honneur de me nommer Président Honoraire de l'AOP, ce qui me vaut le plaisir de vous écrire cet Edito et de remercier SUBSEA 7 pour le précieux soutien logistique à l'AOP.

Bien amicalement.

Jean-Marie DELAPORTE



L'Abeille Flandres

Sommaire

EDITORIAL.....	3
NOUVELLES DU GABON.....	5
LE PARC EOLIEN DE FECAMP.....	8
LES DOLOMITES.....	10
IL CROLLO DELLA MARMOLADA.....	14
MA REGLE A CALCUL.....	16
LES AMIS D'ENTREPOSE DANS LES COTES D'ARMOR.....	19
LE JEU DE LA ROUTE DU RHUM.....	20
SOUVENIR.....	23
L'AMICALE.....	24
ADMINISTRATION.....	25



Epave à l'Aber

NOUVELLES DU GABON

Relevé par Patrick Braire – source Echomatin.net

Le Gabon se dote d'une unité mobile de production marine d'une capacité de 30 000 barils/jour

Réceptionnée au Qatar le 4 août dernier par le ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines Vincent de Paul Massassa, l'infrastructure sera installée au Gabon en septembre prochain.

Le partenariat entre le Groupe constitué de BW Energy (basée aux Bermudes aux Royaume uni), Panoro Energy (basée en Norvège), la Gabon Oil Company (Goc) et l'État gabonais à travers le contrat d'exploration et de Partage de production (Cepp) Dusafu Marin n°G4-209, a donné lieu le 4 août 2022, à la réception d'un appareil de forage dénommé « Mabomo » qui signifie « richesse » dans l'une des langues au Gabon. L'Unité mobile de production marine réalisée par l'entreprise Dubaïote Lamprellet réceptionnée par Vincent de

BW Mabomo

Paul Massassa sera installée au Gabon en septembre prochain.

Pour le ministre, « les première et deuxième phases suivant son installation devraient permettre le forage de six puits supplémentaires et une augmentation de la production pétrolière de l'ordre de 30 000 barils/jour ». Cette infrastructure va ainsi permettre de développer notamment les champs de Rushe, Rushe Nord-est et Hibiscus. Et selon les termes du contrat, la Goc, entité publique, a droit à 10 % de la production dans les champs exploités et le reste revient à la société BW Energy et Panoro Energy.

Le projet est annoncé après que le secteur pétrolier a été sous les feux du projecteur ces derniers mois notamment avec la pénurie de carburant. Aussi, le gouvernement de Libreville a annoncé, il y a quelques jours, la fin des subventions des carburants d'ici fin 2022. Avant cela, le pays d'Ali Bongo a engagé auprès du FMI, un audit de 5 entreprises du secteur pétrolier. Toutes ces actions régaliennes participent de la volonté d'assainir le domaine et booster la production. Les chiffres compilés par la Direction générale de l'Économie et de la politique fiscale (Dgepf) indiquent que la production du pétrole brut est passée de 2,49 millions de tonnes métriques au premier trimestre 2022 pour 2,56 millions de tonnes métriques un an après soit une amélioration de 2,8%. Cette bonne performance est attribuée en majorité à la mise en exploitation de nouveaux puits pétroliers.

Les subventions des carburants prennent fin en 2022



Unsplash Felix Varela

Comme dans nombre de pays pétroliers de la zone Cemac (Cameroun, Gabon, RCA, Tchad, Congo, Guinée équatoriale), le soutien aux produits pétroliers à la pompe vise à aider les ménages et les populations à revenus faibles de faire face à la vérité des prix dans un contexte caractérisé par la flambée des cours du brut à l'international.

Le Gabon, engagé dans un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), doit assainir ses comptes publics, équilibrer ses finances et retrouver le chemin de la croissance par des recettes budgétaires conséquentes. Celles-ci, en dépit de la hausse des cours du brut qui constitue la principale ressource d'exportation du pays, sont malheureusement grevées en raison des subventions des produits pétroliers.

Du coup, le FMI, sans mettre de gants, recommande aux autorités d'arrêter d'administrer les prix des carburants et d'afficher la vérité des prix à la pompe. Pour l'année 2022 par exemple, la subvention des carburants selon la loi des finances initiale devait coûter près de 24 milliards de Fcfa à l'Etat. Le pays ayant maintenu inchangé le prix du litre gasoil à la pompe à 585 Fcfa alors qu'il devrait coûter 800 Fcfa. Le litre de super a quant à lui été maintenu à 605 Fcfa au lieu de 760 Fcfa et celui du pétrole lampant à 450 Fcfa au lieu de 605 Fcfa. La bouteille de gaz de 12,5 kg est vendue à 5 950 Fcfa au lieu de 13 200 Fcfa.

Face à la montée vertigineuse des cours du brut, le gouvernement a revu ses ambitions de soutien des prix à la pompe à 47 milliards de Fcfa par mois. Ce qui est insoutenable du point de vue budgétaire affirme le FMI pour qui,

Le Gabon s'engage auprès du FMI à auditer 5 entreprises du secteur pétrolier



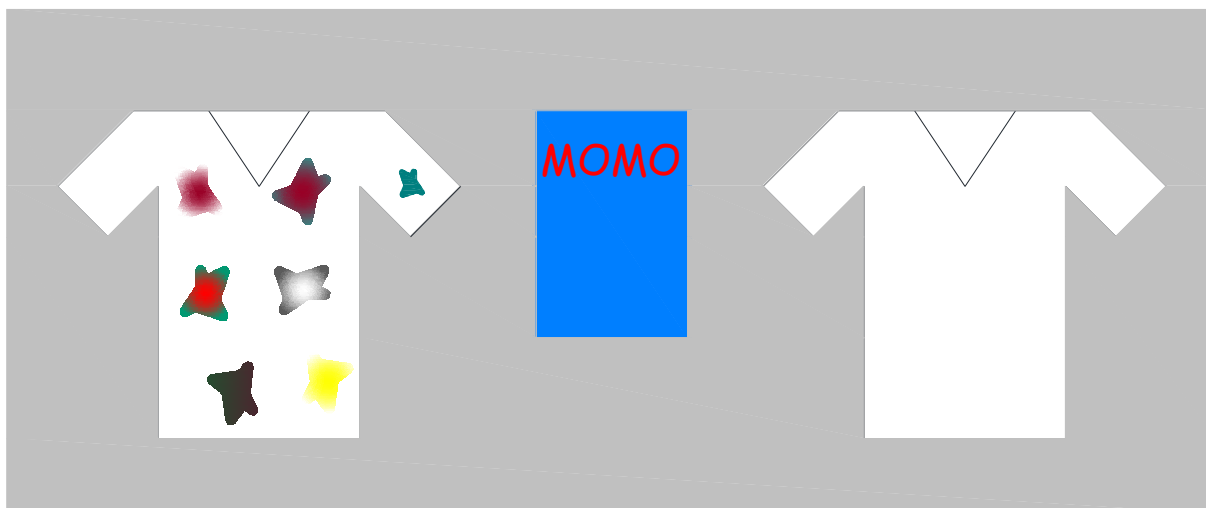
Par ce contrôle, le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI) veulent s'assurer de l'effectivité de la transparence des entreprises du secteur.

Cinq entreprises du secteur pétrolier sont visées par un audit que vient d'engager l'Etat gabonais auprès du FMI. Il s'agit de Perenco, Total Gabon, Assala, Mauril et Prom, et Vaalco Gabon. C'est ce que révèle le Mémoire de Libreville sur les politiques économiques et financières (MPEF) joint à la lettre d'intention pour le financement, adressée au FMI en juin dernier.

Unsplash Dawn Mc Donald

Momo lave plus blanc

Une grande marque de produits ménagers avait réuni ses meilleurs communicants afin qu'ils trouvent une publicité universelle accessible dans tous les pays, dans toutes les langues, dans toutes les cultures. Au bout de quelques longues séances de brainstorming, ils proposèrent cela :



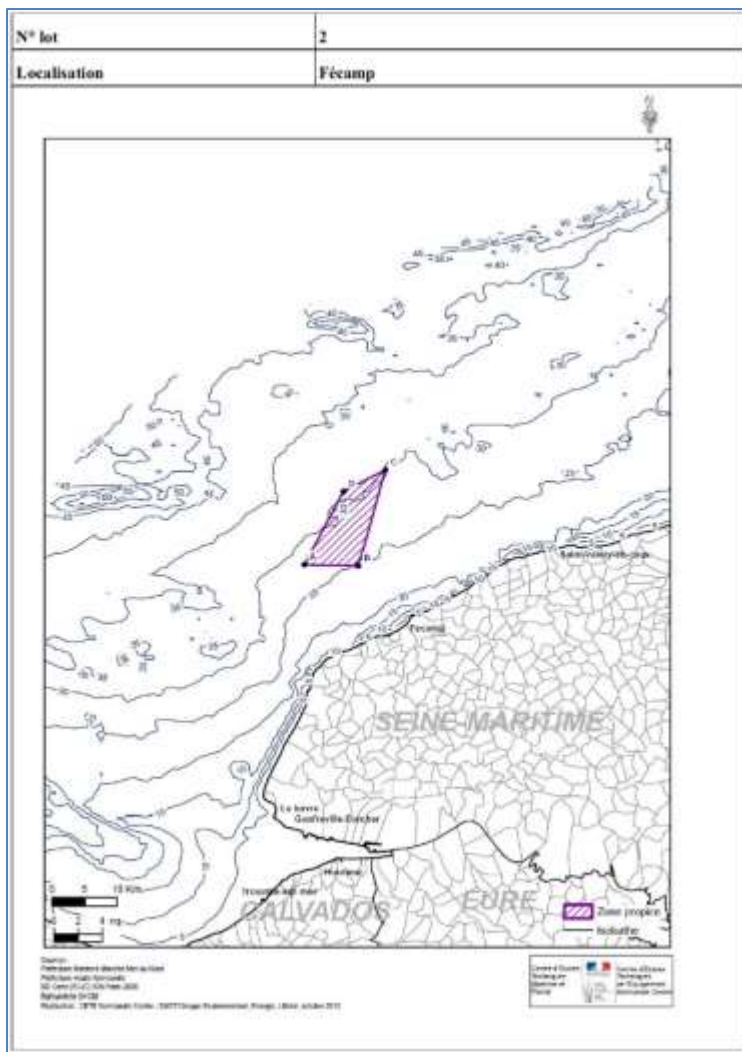
Le message est clair, mais alors, que se passa-t-il ?

Casse-tête numérique

Trouvez les chiffres manquants.

2	1	5	4	3	2	8	9
2	2	0	3	0	5	4	8
4	4	1	4	3	0	9	7
1	1	3	4	0	0	?	?

LE PARC EOLIEN DE FECAMP



Extraits du cahier des charges (2011)

de Fécamp. Le site a été choisi en raison d'un vent fort et régulier et d'une faible profondeur de 30 m. Le parc éolien comprendra 71 éoliennes offshore SWT-7.0-154 d'une capacité de 7 MW chacune.

Les turbines sont spécialement conçues pour l'installation en mer, tandis que la puissance nominale élevée permet une puissance globale élevée pour le parc éolien avec un nombre d'éoliennes inférieur. La forme profilée des pales assure une capture maximale du vent, tandis que la nacelle contient le générateur pour produire de l'électricité. Le mât abrite des éléments électriques essentiels et supporte également la nacelle et les pales. Chaque turbine sera installée sur une fondation gravitaire, qui est une grande structure en béton remplie de ballast. Les fondations gravitaires sont construites en béton et placées sur le fond marin. La fondation gravitationnelle du mât de mesure a un poids total de 1 800 t. La grande masse de ces fondations assurera la stabilité tout en supportant le poids des installations.

Les éoliennes convertiront l'énergie éolienne en électricité et seront reliées par des câbles ensouillés à une sous-station électrique en mer. La sous-station sera reliée au réseau électrique de Normandie par une liaison sous-marine d'abord puis par une liaison souterraine. Le parc éolien sera relié au réseau public de transport d'électricité par une double liaison à une connexion sous-marine et souterraine de 225 000 V. Une double liaison est constituée de

Le parc éolien de Fécamp est un parc éolien offshore de 500 MW en cours de développement au large des côtes de Fécamp en France.

Le parc éolien produira suffisamment d'électricité pour répondre aux demandes de 770 000 personnes en Seine-Maritime. Il compensera également deux millions de tonnes de dioxyde de carbone. **EDF Renewables** et **Enbridge** détiennent chacun 35% par l'intermédiaire d'Éolien Maritime France, tandis que **wpd offshore** détient les 30% restants.

Le projet de parc éolien de Fécamp s'inscrit dans la stratégie CAP 2030 d'EDF, qui vise à doubler la capacité renouvelable de l'entreprise à 50 GW entre 2015 et 2030.

Le projet est en cours de développement avec un investissement estimé à 2 milliards d'euros (2,25 milliards de dollars). La majorité du capital sera arrangée au moyen d'une dette au niveau du projet sans recours. L'électricité produite à partir du projet sera vendue dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) de 20 ans signé par les partenaires en juin 2018. Lancé en juin 2020, le projet de parc éolien devrait être achevé en 2023. Il emploiera 100 personnes pour les opérations de maintenance sur une durée de vie opérationnelle de 25 ans. Le parc éolien de Fécamp est situé en Seine-Maritime dans la région Normandie du nord-ouest de la France. Les éoliennes seront situées entre 13km et 22km au large des côtes

LES DOLOMITES

Les Dolomites sont surtout connues par ses massifs rocheux monumentaux emblématiques. Mais ce sont aussi des vallées de culture austro-italienne, des forêts, des alpages couverts de fleurs, des chevaux en liberté, des bergeries, des chemins de randonnée.



Les Dolomites sont riches d'histoire. Elles ont été le site des combats entre les troupes austro-hongroises et italiennes de 1915 à 1917. Pendant la Grande Guerre, les ingénieurs des armées austro-hongroise et italienne ont construit des complexes de galeries, de dortoirs, de dépôts et autres nids de mitrailleuses à l'intérieur des montagnes.

On trouve de nombreux vestiges de cette époque sur les chemins de randonnée.



Entrée d'un poste d'observation



Galerie creusée dans la roche

IL CROLLO DELLA MARMOLADA

(L'effondrement de la Marmolada)



Effondrement de la Marmolada

Crédit photo Province autonome de Trente

Ce dimanche 3 juillet 2022, dans la vallée, le ballet des hélicoptères du Secours Alpin est plus important qu'à l'habitude.

Ce dimanche, alors que deux cordées de randonneurs emmenées par des guides professionnels parcouraient les chemins bien connus de la Marmolada, un bloc de glace de 200 mètres de long, de 80 mètres de large et d'une épaisseur comprise entre 25 et 35 mètres, s'effondre sur soixante mètres.

Le bloc de glace s'est scindé en deux parties qui se sont ensuite fragmentées et ont parcouru environ 300 mètres à une vitesse estimée à près de 300 km/h. Le bilan est lourd, onze morts, neuf blessés.

« Nous avons entendu un bruit fort, typique d'un glissement de terrain, puis nous avons vu une sorte d'avalanche composée de neige et de glace descendre à grande vitesse en aval et à partir de là, j'ai compris que quelque chose de grave s'était passé. Avec des jumelles d'ici, vous pouvez voir la rupture du sérac, il est probable que quelque chose se détache encore », a déclaré le responsable du refuge Castiglioni Marmolada, témoin de l'effondrement du sérac.

L'alerte est donnée vers 13h45 au 112 numéro des urgences. Le sauvetage par la Protection Civile commence immédiatement. Six hélicoptères arrivent sur le terrain ainsi que le personnel du Secours Alpin et Spéléologique du Trentin et de la Vénétie, des unités canines, des drones, les pompiers, la police et la gendarmerie.

Les causes

Le glacier avait été fragilisé depuis longtemps par le réchauffement climatique, ainsi que par des températures record enregistrées cette année en Italie. Dix degrés au sommet de la Marmolada la veille de la catastrophe. Les fortes chaleurs ont accéléré sa fonte et l'eau s'est accumulée sous la calotte glaciaire, la rendant instable.

Les analyses hydrogéologiques ont également mis en évidence d'éventuels problèmes critiques principalement dus à l'érosion et aux glissements de terrain dans le réseau hydrographique, au ruissellement de surface avec des phénomènes possibles de transport de matériaux.

L'hypothèse la plus probable aujourd'hui, c'est que de l'eau de fonte provenant de la surface se serait infiltrée, puis accumulée en poche dans le manteau neigeux et dans le glacier, poche qui aurait cédé sous la pression de l'eau.

Les réactions



Photo Ptolusque

Reinhold Messner, 78 ans, l'alpiniste mythique, le premier à gravir les 8 000 sans oxygène parle sans filtre.

« Massacre sur la Marmolada : 11 morts, 9 blessés. C'est désagréable à entendre, mais cela arrive. Ce à quoi nous assistons fait partie d'un changement global et de nombreux événements comme celui-ci se répéteront. De nombreux séracs descendront, de nombreux glissements de terrain descendront de déversements abrupts qui ne seront plus maintenus immobiles par le sol gelé, le soi-disant pergélisol, de nombreux glaciers continueront à reculer à un rythme accéléré, comme cela se produit partout dans le monde. Dans 30-40 ans, dans les Alpes, il y aura peu de glaciers. Sur l'Ortles, le Mont Blanc, le Monte Rosa. Déjà blessées par le dépeuplement, mes montagnes sont de plus en plus marquées par le réchauffement climatique, c'est la réalité ».

« La glace de la Marmolada est très fine et certes la chaleur globale joue son rôle dans cet effondrement, mais la montagne est toujours dangereuse. Il y a toujours un risque de chute de séracs. Des ruisseaux se forment sous la glace fine, ce qui peut alors entraîner le détachement de morceaux même volumineux. Ceux qui étaient dans la ligne

MA REGLE A CALCUL



Ma Graphoplex

Dans les années 1960, on passait encore le Baccalauréat en deux parties. On passait la première partie du Bac à l'issue de la première.

L'épreuve de physique consistait en un problème dont l'application numérique se résolvait par un calcul sur un coin de table.

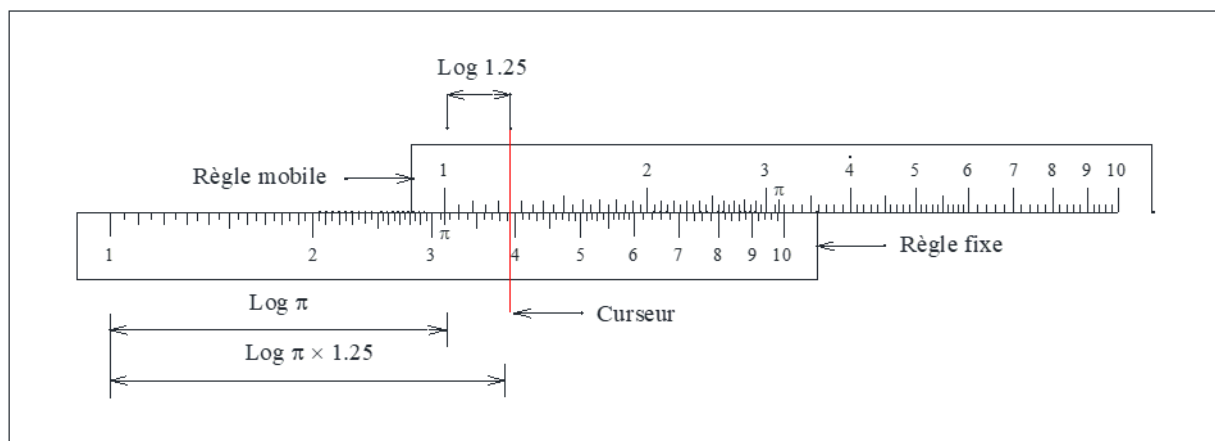
Il en allait autrement pour la deuxième partie à l'issue de l'année des classes Mathématiques Élémentaires ou Technique (pour les futurs ingénieurs), Philo (pour les futurs littéraires), ou Sciences Expérimentales (pour les futurs médecins).

L'épreuve de physique devenait plus réaliste et les applications numériques devenaient plus complexes. Et c'est là que la règle à calcul devenait partie intégrante des fournitures scolaires.

Comment ça marche

Le principe d'une règle à calcul est basé sur la relation $\text{Log}(A \times B) = \text{Log} A + \text{Log} B$ qui transforme un produit en somme et sur le fait que du point de vue géométrique une addition est équivalente à une translation.

Une règle à calcul se compose d'une règle fixe, dans laquelle coulisse une règle mobile, toutes deux graduées, logarithmiquement, ainsi que d'un curseur se déplaçant longitudinalement.



Si par exemple on cherche le périmètre d'un cercle de 1,25 mètres de diamètre, on positionne le 1 de la règle mobile sur le π de la règle fixe et le curseur sur le 1,25 de la règle mobile et on peut lire sur la règle fixe : 393. Alors pour avoir le résultat il faut estimer l'ordre de grandeur dans sa tête : en gros un peu plus que $3 \times 1,25 = 3,75$. Le fameux ordre de grandeur ! Le résultat est donc 3,93 mètres.

Il fallait se rendre au Quartier Latin pour acquérir le précieux ustensile. Boulevard Saint-Germain à Paris, il y avait deux magasins spécialisés. **Duriez**, qui n'existe plus aujourd'hui. **La Règle à Calcul**, devenue dans la continuité **L'Espace Micro**.

Nous étions lycéens en entrant dans la boutique, nous en ressortions scientifiques promis aux plus belles destinées.

N'est-il pas singulier de penser qu'une petite boutique comme la Règle à calcul faisait tout son business (on dirait aujourd'hui son modèle économique) sur le commerce des règles et cercles à calcul et leur littérature associée.

On y trouvait les règles à calcul classiques de 25 centimètres, les ultraprécises de 50 centimètres, mais aussi les règles à calculs de poche de 12,5 centimètres. A noter les cercles à calcul fondés sur les mêmes principes logarithmiques, qui avec un diamètre de 12,5 centimètres équivalaient pour la précision à une règle de 40 centimètres.



LES AMIS D'ENTREPOSE DANS LES COTES D'ARMOR



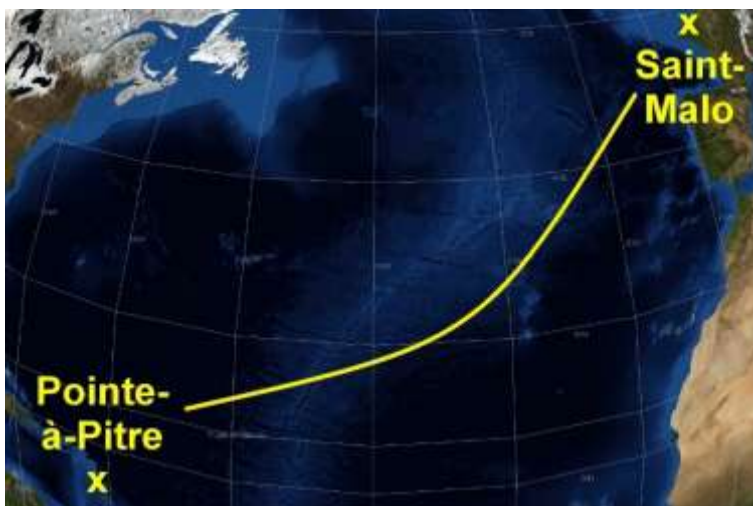
Le président de l'AOP et le maire de l'Île de Bréhat.



Port de l'Île de Bréhat par Benh Lieu Song

LE JEU DE LA ROUTE DU RHUM

Plus que quelques semaines avant le départ de l'édition 2022 ! 138 solitaires prendront le large le 6 Novembre à 13h02 pour une traversée de l'Atlantique entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre dont ils auront rêvé depuis des mois, des années pour certains. Course contre les éléments et course au temps, La Route du Rhum-Destination Guadeloupe sacrera le plus rapide de chaque catégorie.



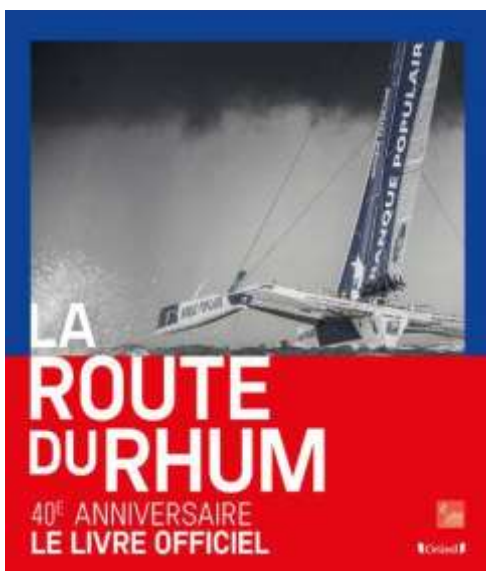
Vous vous souvenez quand on organisait dans nos services des pronostics sur la Coupe du monde de foot, la Transat, Roland-Garros ?

Celui (le plus souvent celle) qui gagnait ne connaissait rien au sport en question.

Pour animer la rentrée, l'Amicale vous propose un jeu de pronostic sur la Route du Rhum.

Il s'agit de pronostiquer les 5 premiers du classement général (toutes classes confondues) + une estimation du temps du premier pour départager les ex-aequo.

Le vainqueur gagne le livre officiel "La route du Rhum 40ème Anniversaire"



On trouvera toutes sortes d'informations sur la toile, dans les journaux généralistes ou spécialisés, n'empêche que le résultat dépendra beaucoup du hasard. Donc tout le monde a sa chance.

REGLEMENT DU JEU

*Le concours est ouvert aux adhérents à jour de leurs cotisations.
Il s'agit de pronostiquer les 5 premiers au classement général officiel
toutes classes confondues*

*10 points sont attribués pour chaque skipper pronostiqué dans
les 5 premiers, plus*

*50 points si le 1er a été pronostiqué à la place du 1er
40 points si le 2ème a été pronostiqué à la place de 2ème
30 points si le 3ème a été pronostiqué à la place de 3ème
20 points si le 4ème a été pronostiqué à la place de 4ème
10 points si le 5ème a été pronostiqué à la place de 5ème*

Estimation du temps du vainqueur pour départager les ex aequo

Tirage au sort en cas d'ex aequo ex aequo

Deux pronostics par adhésion, une seule estimation du temps

Autant d'envois que l'on veut par courriel ou courrier

Seul le dernier envoi avant le 8 novembre minuit sera retenu

Les décisions du bureau sont souveraines et incontestables

Les informations proviennent du site officiel :

<https://www.routedurhum.com/fr>

SOUVENIR

Jean-François Foucher

Mardi 19 juillet, à Genève, ont été célébrées les funérailles de Jean-François Foucher. L'AOP et ETPM, étaient présents par une gerbe aux couleurs bleues de la mer, symbole de notre Amitié et de notre Reconnaissance d'avoir été pendant plusieurs décennies notre "Bon Docteur". Merci encore à ceux qui nous ont adressé leurs témoignages qui ont fait l'objet d'une compilation qui sera diffusée dans notre prochain Flash cet Automne, et que vous retrouverez aussi dans l'espace Souvenir du site AOP. Le prochain Flash sera dédié à notre Bon Docteur.

Jean-Pierre Kerinec

Décédé le 11 Juillet 2022 à l'âge de 88 ans, Jean-Pierre Kerinec, capitaine au long cours à bord des barges d'ETPM, et résident en Bretagne, a travaillé avec beaucoup d'entre nous qui l'avons apprécié pour sa connaissance de la mer, sa rigueur professionnelle et son esprit d'équipe ; il fût aussi un aquarelliste reconnu. Vous aurez l'occasion d'admirer quelques-unes de ses œuvres dans ce numéro du Pélican ; la mer, les nuages et la côte par leurs multiples facettes sont les sujets exclusifs de ses œuvres, nous vous les ferons admirer dans nos prochaines éditions.

André Lamarque

Notre ami Roland Gaillard, membre et cofondateur de l'AOP nous avait informés fin Juillet du mauvais état de santé de son ami André Lamarque ; quelques jours plus tard, le 13 Août, il est décédé, puis a été inhumé à Mérignac en présence de ses proches. L'AOP y a manifesté son émotion et son respect par un coussin de fleurs bleues et blanches.

Les messages de ses amis de l'AOP, d'ETPM, et de ses collaborateurs témoignent de la trace laissée par ce grand Monsieur. Ayant fait ses armes du côté des Compagnies pétrolières, il avait vite rallié le camp des entrepreneurs, ETPM en l'occurrence, dont il fût Directeur, et artisan de son développement : un patron éminemment technicien, et humain dont nous vous reparlerons dans nos prochaines publications.

Jean-Marie DELAPORTE
Président d'honneur de l'AOP

Hommages leur sont rendus sur la page souvenir du site de l'Amicale

<https://aop-amicale.org/souvenirs/>



L'AMICALE

Nouveaux adhérents

Jocelyne Lebel
Gabriel Chikhi

Pierre Branchu



Ce mercredi 14 septembre, des anciens de la DT, Direction Technique de la rue des Poissonniers se sont retrouvés autour de Pierre Branchu, dans le Parc André Citroën à Paris.

On reconnaît autour de lui, Michel Mugnier-Pollet, Raymond Brenas, Patrick Chopelin et Bernard Andrier. Alain Hersent était derrière l'objectif.

Bien sûr le passé a été évoqué, mais ce sont des discussions bien ancrées dans le présent qui ont occupé les participants.

Pierre Branchu fêtera ses 100 ans au mois d'octobre.



Photo Arthur Weimann

La Seine Musicale le 24 novembre 2022

Accompagné par un guide conférencier, vous découvrirez d'abord tous les secrets d'architecture de La Seine Musicale. Imaginé comme un paquebot flottant sur la Seine, cet édifice dessiné par les célèbres Shigeru Ban et Jean de Gastines vous fera vibrer d'émotions.

Vous arpenterez les couloirs de la Grande Rue, qui vous mèneront au cœur de la Grande Seine, impressionnante salle de spectacle modulable à l'infini.

A l'issue de la visite, pour ceux qui le souhaitent, nous pourrions déjeuner ensemble sur place à la Brasserie O2 Scènes.

Inscrivez-vous dès à présent, formulaire joint.

Généalogie

Rappelons que notre ami Hervé Kerfant, passionné de généalogie, se propose de faire votre arbre généalogique.

Il faut un minimum d'informations pour démarrer. Le plus simple est une copie de votre livret de famille.

Puis, si vous les avez, les copies des livrets de famille des parents

Enfin, si vous n'avez pas ces livrets, ce qui est malheureusement la plupart du temps, vous écrivez les informations que vous connaissez de vos ancêtres.

Pour une mise en relation : aop.amicale@gmail.com



Renouvellement des adhésions

Nous sommes entrés dans la période du renouvellement des cotisations. Vous pouvez d'ores et déjà (ré)adhérer en utilisant le bulletin joint ou attendre l'appel à adhésion personnalisé.



ADMINISTRATION

Conseil d'administration et Bureau

Monique Aubert
Hélène Darcq
Monique Hébrard
Patrick Braire
Patrick Chopelin (Trésorier)
Jean-Marie Delaporte (Président honoraire)
Maurice Gaulier
Olivier Jarry (Président)
Raoul Labal
Jean-Régis de Vanssay (Secrétaire)

Comité de rédaction, publications, site

Olivier Jarry	responsable des publications
Jean-Régis de Vanssay	rédacteur en chef
Patrick Chopelin	mise en page

Veille technologique, veille journalistique

Patrick Chopelin
Olivier Jarry
Hervé Kerfant
Raoul Labal
Geoffrey Monkman
Jean-François Saint-Marcoux
Jean-Régis de Vanssay

Activités

Hélène Darcq (Voyages)
Patrick Braire (Voyages)
Monique Aubert (Visites, conférences)
Monique Hébrard (Visites, conférences)
Maurice Gaulier (Logistique)

Relations publiques et sociales

Hélène Darcq (Locations saisonnières)
Patrick Chopelin (ASPIRE)
Jean-Marie Delaporte (relations associations parapétrolières, messe du souvenir)
Jean-François Saint-Marcoux (ASPIRE)

Contactez votre Amicale :

Amicale de l'Offshore Pétrolier
c/o SUBSEA 7
Immeuble "Le Blériot"
1 quai Marcel Dassault, 92156 SURESNES CEDEX
Salle 4345 – téléphone 01 40 97 60 00

aop.amicale@gmail.com

aop-amicale.org

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Jean-Marie Delaporte, Patrick Braire, Geoffrey Monkman, Jean-François Saint-Marcoux, Patrick Chopelin, Hélène Darcq, Monique Aubert

Le comité de rédaction se propose de mettre en forme et publier les articles que vous lui soumettez



Amicale de l'Offshore Pétrolier

1 quai Marcel Dassault
92156 SURESNES CEDEX

La Seine Musicale

Le jeudi 24 novembre 2022 – 11h30

**Cette visite vous est réservée en un groupe convivial.
Inscrivez-vous dès maintenant**



La Seine musicale – Photo Arthur Weimann



L'Auditorium

Accompagné par un guide conférencier, vous découvrirez d'abord tous les secrets d'architecture de La Seine Musicale. Imaginé comme un paquebot flottant sur la Seine, cet édifice dessiné par les célèbres Shigeru Ban et Jean de Gastines vous fera vibrer d'émotions.

Vous arpentez les couloirs de la Grande Rue, qui vous mèneront au cœur de la Grande Seine, impressionnante salle de spectacle modulable à l'infini. De part et d'autre, vous aurez la chance de découvrir les cabines de traduction et studios d'enregistrement, la salle de presse et les loges, vous permettant de ressentir l'intimité des plus grands artistes. Vous serez ensuite fasciné par la grandeur et l'architecture boisée de l'Auditorium.

A l'issue de la visite, pour ceux qui le souhaitent, nous pourrions déjeuner ensemble sur place à la Brasserie O2 Scènes.



La Brasserie

Contact : aop.amicale@gmail.com

La Seine Musicale

BULLETIN RÉPONSE

A retourner avant le lundi 31 octobre 2022*

Rendez-vous à 11h15 : Parvis de la Seine Musicale

Île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt

NOM, Prénom : _____

Nombre	Adhérents, conjoints et invités	Non-adhérent	Total
	12,90 €	15 €	

Participation au repas

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée,
Les non-adhérents sont bienvenus dans la limite des places disponibles.

Formulaire d'adhésion complété à retourner chez :

Patrick Chopelin

21 rue Robert Frappesauce

78100 Saint-Germain-en-Laye

France

Règlement par chèque, à l'ordre de l'AOP, envoyé avec le formulaire d'inscription.

Règlement par virement en mentionnant LA SEINE et votre nom dans la référence du virement.

IBAN FR76 3006 6108 6400 0206 4810 159

BIC CMCIFRPP

* Etant tributaire de notre prestataire, nous ne pourrions pas restituer votre règlement en cas de désistement.

Accès

METRO

Ligne 9 : Station Pont de Sèvres (terminus). Suivez ensuite la signalisation, vous traverserez le Forum Haut, puis empruntez la Passerelle Constant-Lemaître qui vous amène au pied du Pont Renault, ce pont vous mènera tout droit au Parvis de La Seine Musicale.

TRAMWAY 2

Station Brimborion. Suivez ensuite la signalisation, empruntez la passerelle piétonne : le Parvis de La Seine Musicale se trouvera devant vous.

BUS

Station Pont de Sèvres. Lignes 169, 171, 179, 291, 426, 467

Station Cours de l'Île Seguin. Lignes 42, 260, 389

VOITURE

Parking INDIGO - 38 quai Georges Gorse, 92100 Boulogne-Billancourt + 5 minutes à pied



AOP Adhésion 2023

Du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023

Je déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'**Amicale de l'Offshore Pétrolier**, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901, en tant que Membre :

	Cotisation		Don	Total
Bienfaiteur	150 €			
En activité	50 €	+		
Retraité(e)	40 €	+		
Sympathisant	40 €	+		
Etudiant ⁽¹⁾	20 €	+		
Honoraire ⁽²⁾	dispensé	+		

(1) Gratuité la première année

(2) Désigné comme tel par le bureau

Formulaire d'adhésion complété à retourner chez :

Patrick Chopelin

21 rue Robert Frappesauce

78100 Saint-Germain-en-Laye

France

Adhésion par chèque, à l'ordre de l'AOP, envoyé avec le formulaire d'adhésion.

Adhésion par virement en mentionnant votre nom dans la référence du virement.

Attention nouveau compte bancaire !

IBAN FR76 3006 6108 6400 0206 4810 159

BIC CMCIFRPP

MISE A JOUR DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES	
Nom	
Prénom	
Société	
E-mail	
Téléphone	
Bâtiment	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	

Les informations de ce bulletin d'adhésion sont recueillies conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018.

J'autorise l'AOP à conserver les informations concernant mon adhésion aux seules fins de son bon fonctionnement et dans les conditions du RGPD, voir au verso.

J'autorise l'utilisation de photos de moi ou de mes proches aux fins de comptes rendus d'activités, voyages, visites, réunions diverses, sous réserve de pouvoir en demander le retrait.

Signature :

Date :



AOP Adhésion 2023

Règlement Général sur la Protection des Données

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le vendredi 25 mai 2018.

Ces nouvelles directives européennes se concentrent sur l'exploitation des données, ceux qui les possèdent et les mesures destinées à les protéger. Le thème principal 2018 de la RGPD concerne l'autorisation : qui a le droit de les exploiter, qui en a l'interdiction et comment la frontière entre les deux est tracée.

Ce règlement s'applique à toutes les entreprises européennes, mais aussi à toutes les associations. En résumé à toutes les situations où des informations nominatives sont conservées regroupées dans un outil en permettant peu ou prou une exploitation automatisée.

En quoi cela nous concerne ?

Dans le cadre du fonctionnement de notre amicale, nous tenons à jour un certain nombre d'informations nominatives qui entrent dans le périmètre du RGPD. Il s'agit :

1. des informations de contact : nom, prénom, adresse postale, numéros de téléphone et adresse courrielle,
2. des informations de fonctionnement : essentiellement, cotisations, dons, dates de versement, comptes-rendus de réunions de bureau et d'assemblée générale, articles sur nos sorties et activités.

En application de cette nouvelle réglementation, vous en tant que personnes physiques disposez de principes renforçant vos droits existants sur les données que nous conservons.

Il s'agit des : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement / droit à l'oubli, droit à la portabilité.

Comment sommes-nous organisés

Ces informations sont simplement enregistrées dans un tableur et exploitées par des outils bureautiques qui permettent d'effectuer :

- le suivi des recettes et des dépenses pour le compte de l'association
- des envois de courriels et de courriers pour les convocations à l'assemblée générale et les listes d'émargement, des messages d'invitation ou d'informations concernant nos activités, les publications.

Les informations collectées ne sont destinées qu'à la bonne gestion des activités et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers extérieurs sans votre consentement explicite.

En ce qui concerne le droit à l'oubli, l'AOP a pour obligation de détruire toutes les informations personnelles dix ans après expiration de la relation avec l'adhérent (dernière année de cotisation).

S'agissant des droits d'accès et de rectification, vous avez le droit de vous faire communiquer la totalité des informations vous concernant telles que décrites plus haut. Il vous suffit d'adresser un courriel à l'adresse de l'association aop-amicale@gmail.com.

Conformément aux exigences de la CNIL, un registre des activités de traitement est tenu à jour par l'association.

L'association ne fait appel à aucun sous-traitant dans l'exploitation de ses données.

Droit à l'image

Le droit à l'image permet d'autoriser ou de refuser la reproduction et la diffusion publique de votre image.

Toutefois le droit à l'image est limité par le droit à l'information. Vous pouvez demander le retrait d'une image au responsable de sa diffusion. En cas de refus, vous pouvez saisir le juge. Vous pouvez porter plainte en cas d'atteinte à votre vie privée.

L'association s'engage à prévenir ses adhérents en cas de piratage du site de l'association, ainsi que la CNIL.